

CHSCT Spécial Faculté des Sciences du Sport

En audioconférence

Compte Rendu du 1^{er} juillet 2021

Membres présents : François Cottin, Nathalie Jacob-Righini, Norine Coussot, Docteur Martine Berthier, Gaëlle Giraudier, Sophie Michel, Yann Beudaert, Patrick Colas, Thomas Deroche, Romain Pellardy, Marika Elcourt, Christel Gutmann

Ouverture de la Séance à 9h40

Ordre du jour :

- Approbation du CR de la séance du mardi 23 mars 2021
- Lecture du document unique Faculté des Sciences du Sport
- Lecture de la conclusion du rapport DEGEST
- Point sur le rapport final des visites Faculté des Sciences Du Sport en 2019
- Rapport suite aux visites du 470 et 225
- Point sur la crise sanitaire
- Questions diverses

1/ Approbation du CR CHSCT du 23 mars 2021 (Annexe 1)

Le compte rendu du CHSCT du 23 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

François Cottin signale aux membres du CHSCT la présence exceptionnelle de Thomas Deroche, vice doyen des formations, afin que celui-ci prenne connaissance des discussions de ce conseil et des éventuelles retombées des décisions concernant les conditions de travail et les préconisations données, de manière à en tenir compte lors des prochains Conseils d'enseignement et Conseils de formation.

2/ Lecture du document unique Faculté des Sciences du Sport (Annexe 2)

Nathalie Jacob-Righini s'arrête uniquement sur les points négatifs, tout en soulignant que les points positifs représentent 99% de ce document.

Concernant les points à améliorer, il reste 2 sujets récurrents, à savoir :

- la notion de travail isolé au CSU : il est rappelé que le CSU sera fermé dans quelques mois. Ce problème d'une manière générale est toujours difficile à régler sachant qu'il faudrait doubler les équipes pour pouvoir y remédier.
- les postures de manutention : des formations sont prévues et une information sera donnée aux agents.

Sophie Michel demande que le personnel soit informé de la possibilité qu'ils ont de consulter ce document et des lieux de consultation.

3/ Lecture de la conclusion du rapport DEGEST (Annexe 3)

François C. explique que le cabinet DEGEST a été désigné pour faire une enquête sur la mise en place de L'Université Paris-Saclay et ses conséquences, notamment sur les conditions de travail.

Yann Beudaert demande quelle lecture en a eu la Direction de la Faculté des Sciences du Sport.

Nathalie JR fait remarquer que ce document concerne l'ensemble des services de l'ensemble de l'Université. Il s'agit d'un retour très global qui fait référence, pour partie, à l'organisation dans les services centraux. Il n'y a pas de surprise quant aux conclusions qui sont données et qui correspondent souvent aux problèmes soulevés sur l'ensemble des réunions de direction. Le document vient d'être diffusé et fera probablement l'objet de réflexion de la part des Ressources Humaines et de la gouvernance, pour pouvoir ensuite décliner des actions. Les points soulevés sont notamment l'inquiétude du passage à Paris-Saclay et un sentiment de technocratisation ce qui va au-delà de ce que la F2S peut mettre en place.

François C. rappelle que la direction de la F2S n'a pas de moyen d'action sur les points d'inquiétude concernant Paris-Saclay. Les points remontés concernant le mal être de certains personnels sont liés à la création de Paris-Saclay. Les personnels ayant des difficultés d'ordre personnel sont orientés vers les services de médecine universitaire qui les dirigent éventuellement vers des psychologues. Concernant les problèmes de harcèlement, une cellule harcèlement a également été mise en place par l'Université.

Thomas Deroche constate qu'il en ressort une mauvaise compréhension de cette nouvelle structure. Une première réponse mise en place par l'Université a été l'organisation de webinaire mais il s'interroge sur l'absence des collègues de la F2S lors de ces moments d'information.

François C. constate que beaucoup de personnes ont la sensation que Paris-Saclay rajoute du travail supplémentaire mais demandent en parallèle la création de nouveaux groupes de travail auxquels ils ne participent pas.

Sophie M. émet l'hypothèse que le personnel reste réticent à cette Université Paris-Saclay dirigée par une structure assez lourde et qu'il préférerait que l'information leur soit donnée en interne.

François C. rappelle qu'avant la mise en place de Paris-Saclay, plusieurs amphis ont été proposés au bâtiment 335 avec l'intervention de Sylvie Retailleau et Alain Sarfati pour expliquer les tenants et aboutissants. Par ailleurs, la mise en place des Graduates school a été présentée lors de conseils d'enseignement.

Sophie M. attire l'attention sur un certain nombre de points qui ont été listés à travers des avis transmis aux membres du conseil de ce CHSCT.

François C. précise que ce conseil ne prend pas de décision et trouve que ces avis sont un peu redondants.

Nathalie JR confirme que la Direction a bien entendu les représentants du personnel et va être attentive à bien informer sur les travaux et déménagements et notamment dans le cadre de l'opération Rénovalo et le déménagement au bâtiment 425.

Concernant l'organisation des bureaux au Bt 335, de nombreux échanges ont eu lieu mais certaines personnes ne sont pas satisfaites des solutions trouvées. Le rôle des représentants du personnel est de porter l'ensemble des points de vigilance, d'alerte, de revendication des personnels mais

également évoquer ce qui a été entrepris et effectué, de porter avec la direction cette communication.

François C. informe que le Bt 425 devrait être livré en juillet 2022 mais en attendant de pouvoir libérer certains bureaux au 335, la surface ne permet pas d'attribuer plus d'espace de travail.

4/ Point sur le rapport final des visites Faculté des Sciences du Sport en 2019 (Annexe 4)

François C. constate que les conclusions rejoignent en partie les conclusions du rapport DEGEST. Il est dérangé par le fait que les remontées soient anonymes. Il est parfois difficile de savoir précisément de quoi il s'agit. Il retient encore le problème d'installation de l'Université Paris-Saclay.

Nathalie JR souligne sa volonté que la direction et les représentants du personnel soient partenaires.

Sophie M. souligne qu'en tant qu'institution, la direction doit s'interroger sur sa part de responsabilité et doit se demander ce qui peut être fait pour aider les personnes en souffrance.

Martine Berthier affirme que des actions sont mises en place en réaction aux problèmes qui sont remontés par les médecins du travail ou ingénieurs hygiène et sécurité et des actions de préventions sont dégagées. D'autre part, elle souligne le secret médical qui l'oblige à rester volontairement un peu vague.

Thomas D. s'interroge sur cette difficulté qu'ont certaines personnes à venir parler à la Direction lorsqu'il y a un problème.

Concernant les problèmes rencontrés au Bt 470, Nathalie JR rappelle qu'une demande de poste d'agent de loge a été faite mais n'a jamais occasionné de retour. Elle entend les difficultés inhérentes à l'absence de personnel dans ce bâtiment mais rappelle que la direction essaie de palier au mieux à ces difficultés.

Pour ce qui est du Bt 440, Norine Coussot précise qu'il ne s'agit pas d'un bâtiment géré par la F2S.

Sophie M. revient sur le point concernant l'accueil des nouveaux enseignants (quels que soient leurs statuts), qui ont besoin de plus d'information par rapport au fonctionnement de l'Université et de la faculté, et d'autant plus compte tenu de la dispersion des lieux. Thomas D. a proposé d'organiser un accueil des nouveaux enseignants le 30 août prochain.

5/ Rapport suite aux visites du 470 et 225 (Annexe 5)

Suite à l'intervention de Martine Boivin lors du CHSCT du 23 mars dernier, une visite des Bt 470 et 225 a été organisée en présence de Patrick Colas, Norine Coussot, Martine Berthier, Marianne Boivin et Marika Elcourt

Nathalie JR, après lecture du document, conclut qu'il est important au cours de l'année, de programmer régulièrement ce type de visite dans les bâtiments avec le Service Sécurité et Prévention.

Sophie M. souligne que les enseignants sont reconnaissants du travail qui a été fait au niveau des salles de cours du Bt 470 qui sont devenues plus agréables pour enseigner mais certaines restent cependant à insonoriser. Patrick Colas indique que la majorité des salles du 1^{er} étage devraient être insonorisées à la rentrée (début des travaux prévu le 19 juillet).

Natalie JR veillera à ce que ces informations soient rapportées dans un compte rendu de Bureau de direction lorsque l'information est sûre.

6/ Point sur la crise sanitaire

François C. explique qu'à ce jour, il persiste une incertitude pour l'organisation de la rentrée de septembre. Les cours en amphi devraient se faire en présentiel, toujours dans le respect des gestes barrières. Les enseignements seront aménagés en fonction de l'évolution de la crise, en aménageant des demi-jauges mais il est important que les étudiants qui arrivent puissent se connaître et viennent en présentiel.

Tomas D. rajoute qu'il n'y a pas encore eu de publipostage et de guide de rentrée qui précisent les conditions de rentrée, la Présidence étant toujours dans l'attente d'un rapport du Ministère. Tout est mis en place actuellement pour que la rentrée se fasse en présentiel pour accueillir tous les étudiants à minima dans les trois premières semaines (masque obligatoire dans les lieux clos, gel hydroalcoolique, aération des salles...). Cependant, l'organisation en demi jauge doit être anticipée si les conditions sanitaires étaient amenées à évoluer à la Toussaint.

La liberté est donnée aux équipes pédagogiques et aux enseignants d'organiser certains enseignements ou activités à distance sous la bonne coordination du responsable de formation.

A ce jour, les amphis de rentrée se font en demi groupe pour les 1ères années. Pour les autres groupes moins nombreux, il est prévu de conserver des jauges entières, toujours dans le respect des gestes barrières.

François Cottin précise que ces différents points seront abordés lors du Conseil d'enseignement du 2 juillet 2021.

7/ Questions diverses

François C. rappelle que 3 avis ont été remontés par les représentants du personnel. Il demande que la formulation soit modifiée sachant que le CHSCT fait uniquement des préconisations et des recommandations :

1^{er} avis :

Les représentants du personnel (RP) du CHSCT spécial STAPS alertent sur les remontées inquiétantes des personnels relatives aux **espaces de travail** : le nombre de salles de cours (suppression d'une salle au 335), l'éloignement des salles informatiques des autres espaces de travail, l'inconfort sonore des salles non insonorisées au bâtiment 470, le déménagement en cours de semestre du CSU de Chatenay, déménagement au 425, aménagement du 470.

2^{ème} avis : Les RP du CHSCT spécial STAPS préconisent que les personnels soient **consultés pour tout changement de modalités de travail** : modification des bureaux, déménagements, aménagement des nouveaux espaces (bâtiment 470, 425, Plaine des Sports), travail à distance, emploi du temps, élaboration harmonisée des calendriers, règles d'utilisation des installations sportives, lieux de stockage du matériel, etc.

3^{ème} avis : Les RP du CHSCT spécial STAPS préconisent que soient organisées **des temps d'échanges entre les personnels** notamment sur les points suivants : protocole d'accueil pour les personnels arrivants, fonctionnement de la composante F2S dans la nouvelle architecture de l'Université Paris Saclay, répartition des responsabilités selon les rôles dans la nouvelle architecture des maquettes, clarification des modalités de contrôle des connaissances et accès à ces informations.

La direction prend acte de ces observations et a bien compris qu'il y avait un problème par rapport aux espaces de travail. Un certain nombre de proposition a été fait mais la situation est complètement bloquée.

Nathalie JR convient que l'alerte sur les conditions de travail est essentiel mais il faut aussi tenir compte de la réalité et savoir ne pas faire obstacle à toute proposition.

Thomas D. rappelle le recrutement cette année de 18 personnels enseignants dont 6 renouvellements. La F2S a toujours eu un problème de recrutement et essaye de le régler mais se pose en suite le problème d'espace. Cela renvoie à la question de soutenabilité avec les trois variables que sont le nombre d'étudiants, le nombre d'enseignants, les espaces de travail.

La situation actuelle est transitoire en attendant la livraison du Bt 425

Mise au vote des 3 avis : Pour à l'unanimité

Sophie M. fait remonter une observation de Matthieu Hermann rapportant que l'ensemble du personnel du Centre Equestre est très satisfait du recrutement du nouveau responsable, Alain Griffond, qui de par son management bienveillant et la mise en place de nouveaux projets ambitieux a amené de la sérénité au Centre équestre ainsi qu'un peu d'optimisme quant à la pérennité de ce dernier au sein de la F2S.

La séance est levée à 11h

Le Président du CHSCT spécial STAPS
François Cottin



La secrétaire du CHSCT spécial STAPS
Sophie Michel



La secrétaire administrative du CHSCT spécial STAPS
Nathalie JACOB-RIGHINI



Université Paris-Saclay
Département de la Direction Générale des Services
pour la Faculté des Sciences du Sport
Nathalie JACOB-RIGHINI

